

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 99.099

L'An mil neuf cent quatre vingt dix neuf le 16 novembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

8 NOVEMBRE 1999

DATE D'AFFICHAGE

8 NOVEMBRE 1999

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, CANDAU, Mme GEOFFROY, MM.GAVEN, BOISNARD, CARRIE , Adjoints

MM. ANGIBAUD, BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MONNARD, MUSSETTI, MME PELTIER, MM. POTENNEC, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : Mme MONTRON représentée par M. LE GUEUT
M. COASSIN représenté par M. CANDAU
M. MERLE représenté par M. CAMPAGNE
M. QUENTIN représenté par M. BOURGEOIS
Melle ISENDICK représentée par Mme MARTIN

ABSENTS - EXCUSES : Mlle BARRAUD-DUCHERON, M. SIMONNET

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Madame MARTIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : TRAVAUX DE CHAUFFAGE AU PALAIS DES CONGRES
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL

VOTE : UNANIMITE

Dans la perspective du projet de rénovation des installations de chauffage au PALAIS DES CONGRES, un marché négocié de maîtrise d'oeuvre a été conclu avec le bureau d'Etudes Thermique TH2I qui vient d'engager les études nécessaires pour l'élaboration du dossier de consultations d'entreprises.

Les travaux consisteront notamment à rénover la totalité de la chaufferie avec passage au gaz et à remplacer certains radiateurs.

Au préalable, il s'avère opportun de solliciter le Conseil Général pour l'obtention d'une subvention au taux maximum sur ces travaux de modernisation estimés environ à 910.000 Frs HORS TAXES.

La réalisation de ces prestations est programmée à la fin de la saison de chauffe 1999/2000.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le dossier de demande de subvention pour les travaux de rénovation des équipements thermiques du Palais des Congrès
- VU l'avis de la Commission de Travaux du 25 août 1999
- APRES en avoir délibéré

D E C I D E

- de solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Général pour la rénovation des installations thermiques au PALAIS DES CONGRES

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 novembre 1999
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS